

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert, tenue le 18 novembre 2013 à 19 h 30 à l'hôtel de ville, sous la présidence de monsieur le maire Alain Dépatie et à laquelle sont présents :

Jean Bouchard, conseiller du district n° 1
Martin Smith, conseiller du district n° 2
Boris Chassagne, conseiller du district n° 3
Dominique Lebeau, conseiller du district n° 4
Jean-Pierre Roy, conseiller du district n° 5
Hugues Létourneau, conseiller du district n° 6
Martin Croteau, conseiller du district n° 8 (arrivée à 21 h 36)

Est absent :

David Bowles, conseiller du district n° 7

Sont également présents :

Mario Gerbeau, greffier
François Vaillancourt, directeur général

Ouverture de la séance (quorum et moment de réflexion)

Le greffier constate que le quorum est atteint, récite la prière et déclare la séance ouverte.

(2013-11-386)

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Dominique Lebeau
appuyé par le conseiller Hugues Létourneau

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mot des membres du conseil

Les membres du conseil traitent des sujets suivants :

Le conseiller Jean Bouchard fait part à l'assistance de l'état d'esprit dans lequel il entreprend son mandat. Reprenant une phrase de son défunt père, il souhaite que la mission du conseil soit de « protéger les petits ».

Le conseiller Martin Smith fait part de son étonnement en ce qui a trait aux résultats de l'élection du 3 novembre dernier où trois des huit conseillers ont été élus sans opposition. Il explique comment il entrevoit son mandat. Il souhaite notamment que l'harmonie soit ramenée au conseil et que l'image de la ville soit redorée.

Le conseiller Boris Chassagne explique son parcours. Il explique également comment il entrevoit son mandat.

Le conseiller Dominique Lebeau remercie les personnes qui ont voté le 3 novembre dernier. Il félicite les personnes qui se sont présentées. Il ajoute vouloir « servir et grandir » à l'occasion de ce mandat. Il s'engage à travailler avec le conseil avec de l'écoute, de l'ouverture et de la rigueur.

Le conseiller Jean-Pierre Roy souligne le travail de ceux qui ont représenté le district n° 5 au cours des années précédentes. Il souligne également le travail de Mme Mireille Lapointe lors de la dernière campagne électorale ainsi que celui de son épouse. Il souhaite être un conseiller actif et attentif. Il fait part de plusieurs défis qui attendent le nouveau conseil.

Le conseiller Hugues Létourneau remercie le public, sa conjointe ainsi que son adversaire durant la campagne électorale, Mme Nathalie Houde. Il fait part des valeurs qu'il privilégie aux fins de la réalisation de son mandat, soit la transparence, le partage de l'information et des dépenses raisonnables. Il souhaite être le porte-parole de tous.

S'exprimant au nom du conseiller David Bowles, le maire remercie les personnes qui ont voté pour lui le 3 novembre dernier et félicite les autres candidats du district n° 7. Il se dit honoré par cette victoire et promet de représenter les résidents de ce district avec rigueur, diligence et transparence.

Le maire souligne également que le conseiller Martin Croteau est présentement en vol en provenance du Texas.

Enfin, le maire traite des sujets suivants :

- la publication sur le site Web de la ville de l'étude patrimoniale sur l'aréna Eric-Sharp;
- « le mot du maire » sera dorénavant remplacé par « le mot des membres du conseil » où chacun des membres pourra faire les annonces qu'il souhaite;
- son parcours à Saint-Lambert;
- ses remerciements à sa famille, aux bénévoles et au conseiller Jean Bouchard pour leur implication durant la dernière campagne électorale;
- ses remerciements à tous les résidents de Saint-Lambert;
- sa collaboration envers les autres membres du conseil;
- la générosité des lambertois lors de la Grande guignolée des médias qui aura lieu le jeudi 5 décembre prochain.

Période de questions

Au cours de cette période de questions, les sujets suivants ne traitant que des points à l'ordre du jour ont été soulevés :

- l'intégration des aînés dans la politique familiale;
- les recommandations du comité consultatif – aréna 2015;
- l'adoption éventuelle d'un règlement d'emprunt décrétant des travaux de réfection des égouts situés sous l'avenue Sainte-Hélène (point n° 3.3 de l'ordre du jour);
- une hausse du traitement des élus;

- la tenue à huis clos des réunions des commissions du conseil d'agglomération (point n° 2.1 de l'ordre du jour);
- l'accessibilité aux documents de travail des réunions des commissions du conseil d'agglomération (point n° 2.1 de l'ordre du jour);
- l'intégration de l'ordre du jour des réunions du conseil d'agglomération dans l'ordre du jour du conseil (point n° 2.2 de l'ordre du jour);
- l'heure de la tenue des réunions du conseil d'agglomération (point n° 2.2 de l'ordre du jour);
- l'accessibilité des sommaires exécutifs relatifs aux réunions du conseil d'agglomération sur Internet (point n° 2.3 de l'ordre du jour);
- une consultation publique sur l'élaboration du budget 2014 et l'affectation du surplus budgétaire (point n° 4.2 de l'ordre du jour);
- l'invitation du conseil précédent à l'assermentation du nouveau conseil;
- la révision de la décision de l'ex-maire Brunet de ne pas offrir aux aînés la gratuité du transport en commun en dehors des heures de pointe;
- l'annulation des dépenses décrétées par l'ancienne administration ;
- les sujets 1.11, 1.13 et 1.15 de l'ordre du jour du conseil d'agglomération (point n° 2.2.1 de l'ordre du jour);
- la disponibilité des documents portant sur les règlements sur la tarification et l'imposition de taxation (points nos 3.1 et 3.2 de l'ordre du jour);
- l'horaire et l'agenda des différents comités.

(2013-11-387)

Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2013

Il est proposé par le maire Alain Dépatie
appuyé par le conseiller Hugues Létourneau

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2013 et qu'il y ait dispense de lecture considérant que tous les membres du conseil en ont pris connaissance avant la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suivi des dossiers de la séance précédente

Le directeur général fait part du suivi des dossiers de la séance précédente.

(2013-11-388)

Recommandation au conseil d'agglomération concernant la désignation des représentants de la Ville à titre de membre des commissions de l'agglomération de Longueuil

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Roy
appuyé par le conseiller Dominique Lebeau

DE RECOMMANDER au conseil d'agglomération de Longueuil de nommer les conseillers suivants à titre de représentant de la Ville comme membres des différentes commissions :

- Le conseiller Martin Smith à la Commission du budget, des finances et de l'administration;
- Le conseiller Jean Bouchard à la Commission de la sécurité publique;
- Le conseiller Boris Chassagne à la Commission de l'environnement et l'aménagement;
- Le conseiller Hugues Létourneau à la Commission de l'habitation et du logement social et à l'Office municipal d'habitation de Longueuil (OMHL).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2013-11-389)

Orientations du conseil

CONSIDÉRANT que les sujets suivants doivent faire l'objet de délibération lors d'une prochaine séance ordinaire du conseil d'agglomération le 21 novembre 2013;

CONSIDÉRANT que le maire a exposé la position qu'il entend prendre sur ces sujets:

Il est proposé par le conseiller Boris Chassagne
appuyé par le conseiller Jean-Pierre Roy

QUE le conseil exprime une orientation **favorable** relativement aux sujets suivants :

- CA-131121-1.8 Adoption du *Règlement CA-2013-199 ordonnant l'acquisition de véhicules et décrétant à cette fin un emprunt (SE-2013-1701)*;
- CA-131121-1.10 Adjudication de la partie du contrat ÉQ-11-16 (APP-13-059) pour la fourniture d'un camion six roues hybride avec fourgon atelier de 14 pieds relevant d'une compétence d'agglomération (SE-2013-1730);
- CA-131121-1.11 Approbation d'un protocole d'entente à intervenir entre la Ville et la Ville de Boucherville concernant la délégation de compétence du conseil d'agglomération concernant des travaux d'entretien et d'aménagement de la branche douze de la Rivière-aux-Pins à Boucherville (SE-2013-1744);
- CA-131121-1.13 Approbation d'un protocole d'entente à intervenir entre la Ville et le Centre d'expertise Marie-Vincent concernant le partage et le développement d'expertise de fine pointe en matière d'agressions sexuelles (SE-2013-1769);
- CA-131121-1.15 Approbation du protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Longueuil et l'Orchestre symphonique de Longueuil et autorisation d'un virement budgétaire afin de prévoir les crédits requis (SE-2013-1791);
- CA-131121-1.16 Adjudication du contrat ÉQ-13-53 (APP-13-200) pour la fourniture de quatre véhicules utilitaires (SE-2013-1805);
- CA-131121-1.17 Désignation des titres des fonctions en vertu de l'entente administrative intervenue entre la Ville et la Société de l'assurance automobile du Québec concernant la communication de renseignements (SE-2013-1810).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2013-11-390)

Autorisation au maire

Il est proposé par le conseiller Martin Smith
appuyé par le conseiller Dominique Lebeau

D'AUTORISER le maire ou son représentant désigné à se prononcer de façon différente des orientations exprimées par le conseil si des informations additionnelles lui sont communiquées avant la tenue de la séance du conseil d'agglomération et justifient une position différente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2013-11-391)

Nomination au comité exécutif de la Ville de Longueuil agissant dans l'exercice des compétences d'agglomération

Considérant l'article 15 du décret 1214-2005 concernant l'agglomération de Longueuil qui prévoit la désignation de deux personnes pour agir à titre de représentant des villes reconstituées au comité exécutif de la Ville de Longueuil dans l'exercice des compétences d'agglomération;

Considérant qu'aux fins de cette désignation, chacune des villes reconstituées doit nommer un représentant parmi les membres de son conseil ainsi qu'un remplaçant d'un des représentants en cas d'empêchement;

Il est proposé par le conseiller Hugues Létourneau
appuyé par le conseiller Martin Smith

DE NOMMER le maire Alain Dépatie, comme personne pouvant être désignée pour agir à titre de représentant des villes reconstituées au comité exécutif de la Ville de Longueuil, dans l'exercice des compétences d'agglomération;

DE NOMMER également le maire Alain Dépatie, comme personne pouvant être désignée pour remplacer, en cas d'empêchement, un des représentants au comité exécutif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion de présentation d'un règlement concernant la tarification pour les activités, biens et services de la Ville de Saint-Lambert

Le conseiller D. Lebeau donne un avis de motion à l'effet qu'un projet de règlement concernant la tarification pour les activités, biens et services de la Ville de Saint-Lambert sera présenté pour adoption au cours d'une séance subséquente du conseil tenue à un jour ultérieur.

Avis de motion de présentation d'un règlement relatif à l'imposition et au prélèvement des taxes foncières et compensations pour l'exercice 2014

Le conseiller B. Chassagne donne un avis de motion à l'effet qu'un projet de règlement relatif à l'imposition et au prélèvement des taxes foncières et

compensations pour l'exercice 2014 sera présenté pour adoption au cours d'une séance subséquente du conseil tenue à un jour ultérieur.

Dépôt du certificat du greffier sur les résultats de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur l'approbation du Règlement décrétant la reconstruction de l'avenue d'Anjou et décrétant un emprunt à cette fin au montant de 2 407 128 \$ (2013-108)

Il est procédé, conformément à l'article 557 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (chapitre E-2.2), au dépôt du certificat du greffier établissant les résultats de la procédure d'enregistrement sur l'approbation, par les personnes habiles à voter, du *Règlement décrétant la reconstruction de l'avenue d'Anjou, et décrétant un emprunt à cette fin au montant de 2 407 128 \$ (2013-108)*.

Avis de motion de présentation d'un règlement décrétant l'acquittement des frais d'émission d'emprunts obligataires et l'affectation de la somme de 326 100 \$ des soldes disponibles des règlements numéros 2007-25, 2008-40, 2009-54, 2009-57, 2010-70 et 2011-80 en vue de financer une dépense de 326 100 \$

Le conseiller M. Smith donne un avis de motion à l'effet qu'un projet de règlement décrétant l'acquittement des frais d'émission d'emprunts obligataires et l'affectation de la somme de 326 100 \$ des soldes disponibles des règlements numéros 2007-25, 2008-40, 2009-54, 2009-57, 2010-70 et 2011-80 en vue de financer une dépense de 326 100 \$ sera présenté pour adoption au cours d'une séance subséquente du conseil tenue à un jour ultérieur.

Dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires

CONSIDÉRANT les articles 82 et 477.2 de la *Loi sur les cités et villes* (chapitre C-19) et le règlement de délégation numéro 2005-1 qui permet à certains fonctionnaires d'autoriser des dépenses et de passer des contrats;

Il est procédé au dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires dressée par le trésorier, couvrant la période du 28 septembre au 31 octobre 2013 pour les sommes respectives de 3 495 191,16 \$ et 557 797,09 \$, lesquelles listes comprenant les dépenses autorisées par un fonctionnaire.

(2013-11-392)

Nomination au comité des finances

CONSIDÉRANT la constitution du comité de planification et des activités financières en date du 19 décembre 2005, dont la dénomination a été changée pour « comité des finances » depuis le 18 novembre 2009;

Il est proposé par le conseiller Boris Chassagne
appuyé par le conseiller Dominique Lebeau

DE NOMMER les conseillers Martin Smith, David Bowles et Martin Croteau à titre de membre du comité des finances.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Dépôt du rapport budgétaire et des états comparatifs

Il est procédé au dépôt du rapport budgétaire et des états comparatifs du trésorier en date du 30 septembre 2013.

Dépôt de la liste des embauches

CONSIDÉRANT que le conseil a délégué à la directrice des Ressources humaines et au directeur général le pouvoir d'engager tout fonctionnaire ou employé qui est un salarié au sens du *Code du travail* (chapitre C-27);

Il est procédé au dépôt de la liste des embauches pour la période du 28 septembre au 31 octobre 2013.

Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Suivant l'article 357 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (Chapitre E-2.2), Il est procédé au dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires de tous les membres du conseil.

(2013-11-393)

Nomination du maire suppléant

Il est proposé par le conseiller Hugues Létourneau appuyé par le conseiller Jean-Pierre Roy

DE NOMMER le conseiller Martin Croteau à titre de maire suppléant pour la période du 18 novembre 2013 au 30 juin 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2013-11-394)

Désignation au Réseau de transport de Longueuil (RTL)

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 11 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (chapitre S-30.01), le Réseau de transport de Longueuil (RTL) doit inclure, au sein de son conseil d'administration, un membre désigné du conseil municipal de Saint-Lambert;

Il est proposé par le conseiller Boris Chassagne appuyé par le conseiller Dominique Lebeau

DE DÉSIGNER le maire Alain Dépatie à titre de membre du conseil d'administration du Réseau de transport de Longueuil (RTL).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2013-11-395)

Désignation au conseil d'administration de la Conférence des élus (CRÉ) de Longueuil

CONSIDÉRANT l'article 21.8 de la *Loi sur le ministère des Affaires municipales, de régions et de l'occupation du territoire* (chapitre M-22.1) prévoyant que le conseil d'administration de la Conférence régionale des Élus (CRÉ) de Longueuil comprend, entre autres, le maire de la Ville de Saint-Lambert ainsi qu'une autre personne que le conseil désigne parmi ses membres;

Il est proposé par le conseiller Martin Smith
appuyé par le conseiller Hugues Létourneau

DE DÉSIGNER le conseiller David Bowles à titre de représentant de la Ville de Saint-Lambert au conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Longueuil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2013-11-396)

Nomination au comité de circulation

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Roy
appuyé par le conseiller Boris Chassagne

DE NOMMER les conseillers Hugues Létourneau et Martin Croteau à titre de membre du comité de circulation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2013-11-397)

Nomination au comité d'environnement

CONSIDÉRANT QUE le comité d'environnement a été constitué le 11 juillet 2007 et que son mandat consiste à réaliser différents projets afin de responsabiliser et de sensibiliser la ville, ses commerçants, ses organismes et sa population aux enjeux environnementaux et d'avoir comme axe principal la gestion des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT la création d'un sous-comité de gestion de l'eau, le 20 août 2012, ayant pour mission de recommander des actions à la ville pour l'application des mesures de la stratégie québécoise d'économie d'eau potable afin de réduire la consommation d'eau potable à Saint-Lambert;

Il est proposé par le conseiller Dominique Lebeau
appuyé par le conseiller Hugues Létourneau

DE NOMMER les conseillers Boris Chassagne et Jean-Pierre Roy à titre de membre du comité d'environnement et du sous-comité de gestion de l'eau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2013-11-398)

Nomination au Comité de prévention du crime

CONSIDÉRANT QUE le Comité de prévention du crime est un organisme sans but lucratif constitué le 16 février 2007 au sein duquel est désigné un représentant du conseil;

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Roy
appuyé par le conseiller Martin Smith

DE DÉSIGNER le conseiller Jean Bouchard à titre de représentant du conseil au Comité de prévention du crime.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2013-11-399)

Nomination au comité de la caisse de retraite

CONSIDÉRANT QUE le comité de la caisse de retraite est l'administrateur du *Régime de retraite des fonctionnaires et des salariés de la Ville de Saint-Lambert*;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 12.02 du *Règlement 2010-66 concernant le régime de retraite des fonctionnaires et des salariés de la Ville de Saint-Lambert*, le comité est composé de huit membres ayant droit de vote dont un élu municipal désigné par le conseil;

Il est proposé par le conseiller Boris Chassagne
appuyé par le conseiller Jean-Pierre Roy

DE DÉSIGNER le conseiller Martin Smith à titre d'élu municipal désigné par le conseil comme membre du comité de la caisse de retraite du *Régime de retraite des fonctionnaires et des salariés de la Ville de Saint-Lambert*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2013-11-400)

Nomination d'un représentant de la Ville à la Corporation de développement commercial de Saint-Lambert

CONSIDÉRANT que la Corporation de développement commercial de la Ville de Saint-Lambert est un organisme sans but lucratif ayant été constitué afin de mettre en oeuvre des actions et des stratégies visant à promouvoir le développement économique et commercial de la Ville de Saint-Lambert;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 7.1.1 de ses règlements généraux, deux membres doivent faire partie de la catégorie municipale;

Il est proposé par le conseiller Dominique Lebeau
appuyé par le conseiller Martin Smith

D'ADMETTRE, à titre de membres de la catégorie municipale de la Corporation de développement commercial de Saint-Lambert, le maire Alain Dépatie et le directeur général François Vaillancourt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2013-11-401)

Gratuité des horodateurs durant la période des Fêtes

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Roy
appuyé par le conseiller Hugues Létourneau

D'ACCORDER la gratuité des horodateurs durant la période des Fêtes, soit du 1^{er} décembre 2013 au 2 janvier 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2013-11-402)

Confirmation de l'attribution du contrat d'assurance de dommages pour 2013-2014

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes*, la ville s'est jointe à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat en commun d'assurances de dommages ainsi que pour l'obtention de services de consultant et de gestionnaire de risques, pour la période du 1^{er} décembre 2013 au 30 novembre 2018;

Il est proposé par le conseiller Martin Smith
appuyé par le conseiller Dominique Lebeau

DE CONFIRMER l'attribution du contrat d'assurance de dommages de la Ville pour la période du 1^{er} décembre 2013 au 30 novembre 2014, aux différents assureurs suivants par l'entremise du courtier d'assurances BFL Canada & Associés :

Assurances	Assureurs	Courtiers
Biens	AIG du Canada	BFL Canada et associés
Bris de machines	AIG du Canada	BFL Canada et associés
Délits	AIG du Canada	BFL Canada et associés
Responsabilité primaire	Lloyd's de Londres	BFL Canada et associés
Responsabilité complémentaire	Lloyd's de Londres	BFL Canada et associés
Responsabilité municipale	Lloyd's de Londres	BFL Canada et associés
Automobile des propriétaires	Intact Assurance	BFL Canada et associés

D'AUTORISER le versement pour le terme du 1^{er} décembre 2013 au 30 novembre 2014, de la prime de la Ville, soit 65 289 \$ incluant les taxes, au mandataire des assureurs mentionné précédemment, soit BFL Canada & Associés;

D'AUTORISER le versement de la somme de 49 668 \$ constituant la quote-part de la Ville au fonds de garantie de franchise collective en responsabilité civile pour le terme 2013-2014 ainsi que la somme de 20 321 \$ constituant la quote-part de la Ville au fonds de garantie de franchise collective en biens pour le même terme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2013-11-403)

Conclusion d'une entente de location d'espaces de stationnement avec Communauto inc.

Il est proposé par le conseiller Dominique Lebeau
appuyé par le conseiller Hugues Létourneau

DE CONCLURE une entente de location d'espaces de stationnement avec *Communauto inc.* concernant un espace de stationnement situé au parc de la Voie maritime et un autre espace situé sur l'avenue Notre-Dame à partir du 1^{er} décembre 2013, suivant un loyer mensuel de 60 \$ par espace et selon les modalités indiquées à l'entente de location jointe à la présente résolution;

DE REMPLACER le protocole d'entente intervenu avec *Communauto inc.* suivant les termes de la résolution 2007-11-513 par la présente entente;

D'AUTORISER le directeur de la Gestion du territoire à signer l'entente de location.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2013-11-404)

Nomination des membres du comité de démolition

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 13 du *Règlement décrétant l'interdiction de démolir totalement ou partiellement un immeuble comprenant un ou plusieurs logements sauf les bâtiments accessoires et annexes au bâtiment principal* (2006-12), le comité de démolition est formé de trois membres du conseil, pour un mandat d'un an renouvelable;

Il est proposé par le conseiller Boris Chassagne
appuyé par le conseiller Jean Bouchard

DE NOMMER les conseillers Dominique Lebeau, Jean-Pierre Roy et Hugues Létourneau à titre de membre du comité de démolition, pour un mandat d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le conseiller M. Croteau se joint à la réunion à 21 h 36.

(2013-11-405)

Nomination des membres au comité consultatif d'urbanisme

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 2 du *Règlement constituant le comité consultatif d'urbanisme* (2007-33) le conseil doit nommer deux conseillers pour siéger sur le comité, dont l'un deux est président;

Il est proposé par le conseiller Dominique Lebeau
appuyé par le conseiller Martin Smith

DE NOMMER les conseillers suivants à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme:

- Le conseiller Boris Chassagne;
- Le conseiller Jean-Pierre Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Période de questions

Les sujets suivants ont fait l'objet de questions au cours de cette période de questions :

- l'absence des résultats de l'élection le 3 novembre dernier sur le site Web de la ville et leur non-diffusion à la télévision;
 - la tenue des réunions du conseil au centre multifonctionnel;
 - l'accessibilité au public en ce qui a trait à la composition des différents comités de la ville;
 - la norme de stationnement relativement au stationnement à l'intersection des rues;
 - l'installation et la quantité d'oriflammes;
 - la tenue d'une vigile dans le parc du Village le 29 novembre en soirée;
 - un changement de nom de la Société de développement commercial;
 - l'accessibilité aux séances du conseil pour les personnes à mobilité réduite;
 - un lieu à Saint-Lambert pour la coalition d'organismes liés au logement social et communautaire;
 - le manque de ponctualité des autobus de la ligne n° 55 du Réseau de transport de Longueuil;
 - l'absence de prolongation des heures d'ouverture du pont Victoria en direction de Montréal en matinée;
 - l'installation de clôture dans le parc Houde;
 - la communication des plans détaillés de la firme d'architectes qui a fait l'évaluation des coûts de la maison Marcil;
 - les procédures visant l'ajout au rôle d'évaluation foncière d'une nouvelle maison;
 - la politique de communication du Réseau de transport de Longueuil en ce qui a trait au rétablissement de la ligne d'autobus sur la rue Riverside;
 - l'installation de GPS dans des autobus;
 - l'heure et le lieu des réunions du Réseau de transport de Longueuil;
 - la nomination du représentant des usagers du Réseau de transport de Longueuil;
 - l'absence de plaintes des usagers dans le rapport annuel du Réseau de transport de Longueuil;
 - la part de Saint-Lambert dans le traitement des dossiers du centre local de développement;
 - la mise en attente du plan stratégique jusqu'à l'obtention de statistiques complètes;
 - la remise en place des rosiers dans le parc Gordon;
 - la remise en place d'arbres le long de l'avenue Victoria;
 - une réunion avec l'Agence métropolitaine de transport;
 - le choix et le coût de la sculpture installée le long de la rue Riverside;
 - la remise d'un rapport d'évaluation sur les résultats de la politique stratégique familiale depuis 2011 par le « comité famille suivi »;
 - le moment de la communication ou la diffusion des nouveaux objectifs et du nouveau plan d'action de la politique stratégique familiale;
 - le bilan des actions du comité d'environnement et la révision de son mandat;
 - la gestion du stationnement;
 - l'installation d'espace à vélos.
-

Période de questions réservées aux représentants des médias

Les sujets suivants ont fait l'objet de questions au cours de cette période de questions réservée aux représentants des médias :

- une diminution des dépenses dans le cadre de l'adoption du budget de l'exercice 2014;
 - les actions à poser vis-à-vis l'édifice du temple maçonnique;
 - la formation d'un nouveau « comité aînés »;
 - les dossiers prioritaires du nouveau conseil.
-

Période de commentaires des membres du conseil

Les membres du conseil s'expriment à tour de rôle sur ces différents sujets:

- les raisons de l'élection sans opposition de trois membres du conseil;
 - la disponibilité des membres du conseil;
 - la mise sur pied de rendez-vous communautaires;
 - la tenue des réunions du conseil au centre multifonctionnel;
 - la vitalité des commerces de Saint-Lambert;
 - les thèmes de la transparence et du partage de l'information;
 - des remerciements pour l'élection du 3 novembre dernier;
 - le dossier de la Corporation de développement commercial;
 - des modifications procédurales;
 - la réception de tout commentaire du public.
-

(2013-11-406)

Levée de la séance

À 23 h ;

Il est proposé par le conseiller Dominique Lebeau
appuyé par le conseiller Boris Chassagne

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Alain Dépatie
Maire

Mario Gerbeau
Greffier